



Merlin M. a disparu dimanche, abandonnant son studio à son oncle, qui ne retrouve plus l'enveloppe de 1,4 million de F avec laquelle il était venu du village.

Après des années d'attente et de procédures, Nicolas M., 63 ans en août prochain, retraité d'une société forestière, a perçu un petit pactole. 1,4 million de F, retirés mercredi passé dans une banque à Yaoundé. Le sexagénaire, réinstallé dans son village (dans le Nkam), y est rentré avec l'argent, question de planifier son utilisation à tête reposée. Selon la déclaration qu'il fera plus tard à la gendarmerie, il avait prévu d'acquérir une moto, une brouette, du matériel pour travaux champêtres et d'approvisionner sa boutique. Des achats prévus sur Douala, où le retraité a un neveu, Merlin M., la trentaine, mécanicien selon ce qu'en sait la famille...

Après avoir obtenu de ce dernier qu'il le reçoive le temps d'un séjour dans la ville, Nicolas M. prend la route dimanche. Dans l'après-midi, son neveu l'accueille à sa descente de car au « Camp Yabassi », lui paie une bière et un plat de nourriture, avant de l'emmener chez lui, un modeste studio dans une mini-cité au lieudit Cité Sic, plus précisément au « Quartier Gentil ». Merlin M. est informé des projets de son oncle, qui lui demande, entre autres, où il peut acheter une moto. Dans la foulée, le sexagénaire révèle la somme qu'il a dans son sac : 1,4 million de F. Puis (fatigue du voyage ou richesse du repas ?), l'envie lui vient de faire une sieste. Merlin lui propose sa chambre.

Vers 18h, tonton Nicolas se réveille. Il veut de l'eau pour prendre un bain. Mais son neveu n'est pas là. Le senior constate une autre absence, celle de son sac. Sur le coup, l'homme ne s'inquiète de rien : Merlin a juste dû faire un tour, et aura caché le sac avant de sortir. Après tout, c'est chez lui, il va sans doute bientôt revenir... Mais jusqu'à 20h, le concerné ne fait pas signe. L'oncle l'appelle. Plusieurs fois. Le téléphone sonne, personne ne décroche. Vers 21h, l'oncle relance l'appel. Là, il tombe directement sur le répondeur.

Nicolas appelle une sœur, vivant à Pk21. Il est dans la cour de la mini-cité quand il lui rend compte de la situation. L'homme s'exprime en langue maternelle, idiome que comprend une voisine. Quand Nicolas raccroche, elle lui demande son lien avec Merlin. Une fois informée, la voisine exprime sa désolation : « C'est un bandit ».

Là, Nicolas se met à pleurer. Des sanglots nocturnes qui font sortir d'autres voisins. Lesquels vont, en apprenant ce qui se passe, y aller de commentaires peu amènes sur le neveu... Ce lundi matin, Nicolas a encore essayé de joindre Merlin, sans succès. Dans la foulée, le bailleur de celui-ci a débarqué, le 5 étant jour de loyer. Mais il venait voir les autres locataires. En effet, en apprenant qui est l'homme prostré devant la porte de Merlin, le bailleur va révéler que l'intéressé était chez lui la veille vers 20h30, et lui a versé dix mois de loyer, soit 250.000 F. Soldant ses arriérés et payant quelques mois d'avance. Merlin lui aurait aussi dit qu'il partait pour un long voyage. C'est à la gendarmerie de Ndogbati que l'oncle a porté plainte.

Cameroon Tribune
